

Expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle

RNCP34337 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	200p, 220
Formacode(s)	31654, 31667, 31606, 31652, 31637
Code(s) ROME	H1401, H1402, N1301, M1402, H2502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2019
Date d'échéance	16/12/2024

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE IN&MA · SIRET : 84172358800031

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE IN&MA · SIRET : 84172358800015

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CPOI/CCIR COMMERCE ET SERVICES	18974211700154	Former et organiser l'évaluation
EMECI / EGC / EKOD / CEL	18720092800088	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cadre des entreprises du secteur de l'industrie, l'expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle est un spécialiste du management des opérations intervenant dans l'élaboration, la transformation, la fabrication et la distribution de biens destinés à satisfaire les besoins d'un marché. Il contribue à la définition et la mise en œuvre des moyens permettant l'atteinte des objectifs économiques de son entité, conformément à sa politique entrepreneuriale.

Il peut exercer dans toutes les entreprises de production et de fourniture de biens de consommation, quel que soit leur secteur d'activité : aéronautique, chimie, pharmaceutique, agro-alimentaire, électronique ou encore automobile.

L'expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle participe à la définition de la stratégie industrielle de l'entreprise, à la définition des objectifs de production et d'amélioration, il en pilote le déploiement opérationnel, en mettant en œuvre les outils et moyens nécessaires (organisationnels, techniques, humains, financiers).

Il est à la fois vecteur d'innovation et promoteur du changement au sein de sa structure, en raison de la nécessité d'obtenir constamment des gains de compétitivité.

Il traduit également cette recherche de performance dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue, fondé sur le diagnostic de l'efficacité de chaque activité intervenant dans le processus d'industrialisation.

Que ce soit à l'échelle de l'unité, d'un service ou des projets qu'il mène, il est le garant de la rentabilité financière de ses différentes actions et pilote les budgets qui lui sont alloués en conséquence. Il doit également diriger les équipes

placées sous sa responsabilité, que ce soit sur un mode projet, hiérarchique ou fonctionnel.

En début de carrière, l'expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle assure essentiellement des fonctions de responsable dans les domaines de la production, de l'amélioration continue ou de la « supply chain ». Durant ses cinq premières années d'exercice, la complexité et l'importance des enjeux liées aux missions qui lui sont confiées tendent à s'amplifier. Il peut ensuite évoluer vers des postes de direction de production, des opérations ou d'exploitation.

Véritable expert du management, de l'optimisation et de la transformation industriels, il répond aux besoins des entreprises industrielles dans leur recherche perpétuelle d'amélioration de leur performance dans une économie mondialisée et dans un contexte de forte concurrence. Les perspectives d'emploi de ces cadres de la production sont prometteuses car ils constituent des vecteurs d'innovation, de transformation et de progrès pour les entreprises industrielles. C'est en effet sur leurs compétences qu'elles vont s'appuyer pour dégager des gains de compétitivité et améliorer leur valeur ajoutée.

ACTIVITÉS VISÉES

En fonction de son environnement de travail, le champ d'intervention de l'expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle recouvre tout ou partie des domaines d'activités suivants :

1. Le management des processus de production et de la supply chain
 - Participation au diagnostic et à l'orientation stratégique de son entreprise
 - Déploiement opérationnel de la stratégie de son unité
2. La définition et le pilotage de la démarche d'excellence opérationnelle
 - Diagnostic de l'efficacité des processus de production
 - Pilotage de la démarche d'excellence opérationnelle
3. Le management de projets complexes en contexte industriel
4. L'exercice d'une veille en matière de stratégie, de digitalisation et d'innovation
5. Le management des ressources humaines de son unité industrielle
6. Le pilotage financier de son unité industrielle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Contribuer à l'élaboration de la stratégie traduisant la politique commerciale et industrielle de son entreprise, en conseillant sa direction générale dans sa prise de décision concernant l'organisation et le management des processus de production, en s'appuyant sur l'analyse de son environnement économique et de son positionnement sur son marché et en tenant compte de ses capacités et ressources internes.
2. Piloter le déploiement opérationnel de la stratégie de son unité, en coordonnant les activités et acteurs intervenant tout au long de la chaîne de production, en s'assurant de la conformité et de l'optimisation des différents processus engagés, en définissant et organisant les conditions nécessaires à sa mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés.
3. Établir le diagnostic de la performance et de l'efficacité de ses processus de production, afin d'identifier leurs axes d'amélioration et de construire un plan de progrès déterminant les modalités, les méthodes et les objectifs des actions à conduire, en s'appuyant sur l'élaboration d'une démarche systémique d'excellence opérationnelle adaptée aux spécificités de son entreprise.
4. Superviser le déploiement de la démarche d'excellence opérationnelle, en dirigeant la mise en œuvre des solutions visant à l'optimisation de processus ciblés, en quantifiant les gains obtenus, en encadrant les équipes impliquées et en veillant à l'application des principes et méthodes définis.
5. Manager un portefeuille de projets complexes, en définissant les modalités et conditions de réalisation tenant compte de la pluralité des acteurs impliqués et des risques encourus, en assurant le pilotage, l'animation et l'évaluation des opérations mises en œuvre et en contribuant à la définition et la gestion d'un programme de projets revêtant un intérêt stratégique pour son entreprise.
6. Exercer une fonction de veille stratégique en matière de digitalisation, d'innovation et de pratiques de la concurrence, afin d'identifier et d'anticiper les facteurs d'évolution et d'innovation d'ordres économique, technologique et organisationnel, en définissant le périmètre de ses investigations et en organisant les modalités de sélection, de collecte, de traitement et d'analyse d'informations fiables et pertinentes.
7. Manager les ressources humaines de son entreprise, en déterminant et en mettant en œuvre les conditions garantissant la mise en adéquation de la composition et des compétences de ses équipes avec les besoins générés par son activité et l'évolution technologique de son outil industriel, en s'appuyant sur sa stratégie et ses projets de développement et en tenant compte des obligations légales et réglementaires en la matière.
8. Piloter son unité industrielle sur le plan financier, en élaborant son budget, en assurant sa gestion dans une logique

d'optimisation et de maîtrise des coûts, en collaborant avec les services comptables et financiers de son entreprise et en utilisant les méthodes d'analyse appropriées.

Blocs de compétences

RNCP34337BC01 — Management des processus de production et de la supply chain

LISTE DE COMPÉTENCES

1.1. Participation au diagnostic et à l'orientation stratégique de son entreprise.

Contribuer à l'élaboration de la stratégie traduisant la politique commerciale et industrielle de son entreprise, en conseillant sa direction générale dans sa prise de décision concernant l'organisation et le management des processus de production, en s'appuyant sur l'analyse de son environnement économique et de son positionnement sur son marché et en tenant compte de ses capacités et ressources internes.

1.2. Pilotage du déploiement opérationnel de la stratégie de son unité.

Piloter le déploiement opérationnel de la stratégie de son unité, en coordonnant les activités et acteurs intervenant tout au long de la chaîne de production, en s'assurant de la conformité et de l'optimisation des différents processus engagés, en définissant et organisant les conditions nécessaires à sa mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation des candidats issus de la formation :

Productions évaluées :

1.1. Audit stratégique de l'entreprise ou de son unité de production

1.2. Pilotage de la stratégie opérationnelle de l'entreprise ou de l'unité de production

Conditions des évaluations :

Études de Cas et/ou mises en situation - Travail individuel ou collectif - Production orale et/ou écrite

Modalités d'évaluation des candidats issus de la VAE :

Dossier de preuves issues de l'expérience

RNCP34337BC02 — Définition et pilotage de la démarche d'excellence opérationnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

2.1. Diagnostic de l'efficacité des processus de production.

Établir le diagnostic de la performance et de l'efficacité de ses processus de production, afin d'identifier leurs axes d'amélioration et de construire un plan de progrès déterminant les modalités, les méthodes et les objectifs des actions à conduire, en s'appuyant sur l'élaboration d'une démarche systémique d'excellence opérationnelle adaptée aux spécificités de son entreprise.

2.2. Pilotage de la démarche d'excellence opérationnelle.

Superviser le déploiement de la démarche d'excellence opérationnelle, en dirigeant la mise en œuvre des solutions visant à l'optimisation de processus ciblés, en quantifiant les gains obtenus, en encadrant les équipes impliquées et en veillant à l'application des principes et méthodes définis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation des candidats issus de la formation :

Productions évaluées :

2.1. Diagnostic de maturité lean management de l'entreprise ou de l'unité de production

2.2. L'optimisation d'un processus industriel

Conditions des évaluations :

Études de Cas et/ou mises en situation - Travail individuel ou collectif - Production orale et/ou écrite

Modalités d'évaluation des candidats issus de la VAE :

Dossier de preuves issues de l'expérience

RNCP34337BC03 — Management de projets complexes en contexte industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

Manager un portefeuille de projets complexes, en définissant les modalités et conditions de réalisation tenant compte de la pluralité des acteurs impliqués et des risques encourus, en assurant le pilotage, l'animation et l'évaluation des opérations mises en œuvre et en contribuant à la définition et la gestion d'un programme de projets revêtant un intérêt stratégique pour son entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation des candidats issus de la formation :

Production évaluée :

La conduite d'un projet complexe en contexte industriel

Conditions des évaluations :

Mise en situation - Travail individuel ou collectif - Production orale et/ou écrite

Modalités d'évaluation des candidats issus de la VAE :

Dossier de preuves issues de l'expérience

RNCP34337BC04 — Exercice d'une veille en matière de stratégie, de digitalisation et d'innovation

LISTE DE COMPÉTENCES

Exercer une fonction de veille stratégique en matière de digitalisation, d'innovation et de pratiques de la concurrence, afin d'identifier et d'anticiper les facteurs d'évolution et d'innovation d'ordres économique, technologique et organisationnel, en définissant le périmètre de ses investigations et en organisant les modalités de sélection, de collecte, de traitement et d'analyse d'informations fiables et pertinentes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation des candidats issus de la formation :

Production évaluée :

Note stratégique sur une innovation technologique

Conditions des évaluations :

Etude de cas et/ou Mise en situation - Travail individuel ou collectif - Production orale et/ou écrite

Modalités d'évaluation des candidats issus de la VAE :

Dossier de preuves issues de l'expérience

RNCP34337BC05 — Management des ressources humaines de l'unité industrielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Manager les ressources humaines de son entreprise, en déterminant et en mettant en œuvre les conditions garantissant la mise en adéquation de la composition et des compétences de ses équipes avec les besoins générés par son activité et l'évolution technologique de son outil industriel, en s'appuyant sur sa stratégie et ses projets de développement et en tenant compte des obligations légales et réglementaires en la matière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation des candidats issus de la formation :

Production évaluée :

Le diagnostic du système managérial de l'entreprise

Conditions des évaluations :

Etude de cas et/ou Mise en situation - Travail individuel ou collectif - Production orale et/ou écrite

Modalités d'évaluation des candidats issus de la VAE :

Dossier de preuves issues de l'expérience

RNCP34337BC06 — Pilotage financier de l'unité industrielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Piloter son unité industrielle sur le plan financier, en élaborant son budget, en assurant sa gestion dans une logique d'optimisation et de maîtrise des coûts, en collaborant avec les services comptables et financiers de son entreprise et en utilisant les méthodes d'analyse appropriées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation des candidats issus de la formation :

Productions évaluées :

L'analyse financière d'une unité de production.

Le budget prévisionnel d'une unité ou d'un projet industriel

Conditions des évaluations :

Etude de cas et/ou Mise en situation - Travail individuel ou collectif - Production orale et/ou écrite

Modalités d'évaluation des candidats issus de la VAE :

Dossier de preuves issues de l'expérience

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle peut exercer dans tous les types d'entreprises industrielles, quels que soient leur taille (TPE, PME, ETI, grands groupes...) et leur secteur d'activité (automobile, agroalimentaire, métallurgie, plasturgie, textile...). Il peut également intervenir au sein de sociétés de services offrant des prestations de conseil en ingénierie, études et management de projets industriels. Dans tous les cas, il œuvre en relation avec différentes directions de service ou départements.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En début de carrière, les emplois ciblés sont :

- responsable de projets industriels
- responsable de production ou gestion de la production
- responsable amélioration continue, lean manufacturing
- responsable gestion industrielle et logistique / responsable supply chain

Après quelques années d'expérience, les postes évoluent vers :

- directeur de production
- directeur de projets industriels
- directeur amélioration continue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 491 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	67 965
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	22 %

Familles professionnelles (FAP)

E5X70 — Techniciens des industries de process
E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process
H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation
H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité
J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés
J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés
J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)
J6X92 — Cadres de la logistique
L4X80 — Techniciens des services administratifs
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour un parcours vers la certification en formation initiale ou continue :

- Être titulaire d'une certification de niveau 6 au minimum (ou d'une certification étrangère équivalente) à dominante industrielle, technologique ou scientifique.
- Ou être titulaire d'une certification de niveau 5 et justifier d'une expérience professionnelle significative au regard de la certification visée (entretien et décision de l'établissement).
- Ou justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans les postes d'encadrement visés par la certification (et après entretien et décision de l'établissement).

Dans tous les cas, justifier d'un niveau en anglais équivalent au niveau B1 CECR (Cadre européen commun de référence).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Nombre et profils de personnes composant le jury : 4 personnes

- 1 professionnel représentant des employeurs
- 1 professionnel représentant des salariés
- 2 professionnels représentant le centre de formation

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 50 %

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Nombre et profils de personnes composant le jury : 4 personnes

- 1 professionnel représentant des employeurs
- 1 professionnel représentant des salariés
- 2 professionnels représentant le centre de formation

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 50 %

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 810 €
Selon la branche	4 726 € – 9 990 €
Prise en charge	Branches concernées
9 810 €	Valeur par défaut · 188 branches

9 990 €	COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE Branche ITV, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes
7 556 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP Carrières et matériaux
8 100 €	CPNE chimie, CPNEFP des industries des tuiles et briques
9 900 €	CPNE Branche Caoutchouc
9 720 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine
9 207 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 605 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 733 €	CPNEFP de la métallurgie
7 298 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
7 201 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
4 726 €	CPNEFP des commerces de gros

Base légale

Date de décision	16/12/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	50	0	100 %	74 %
2017	36	0	97 %	75 %
2016	34	0	100 %	77 %
2015	28	0	100 %	79 %
2014	24	0	100 %	96 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP30252

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39845

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34337/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	07/2023 – 12/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	8 475 €
Coût moyen par dossier	2 825 €
Durée moyenne	72 h
Période	06/2023 – 01/2024
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.